



« Totus Tuus »

## La Communauté des Fils de Marie

626, route du Sanctuaire, Lac-Etchemin, Québec, CANADA, G0R 1S0  
téléphone & télécopieur: (418) 625-3350 ou (418) 625-3334  
courriel: offmericroy@yahoo.ca

**Prot. n. 012/2007**

SOUS TOUTES RÉSERVES

Le 18 septembre 2007

Lettre recommandée

Mgr Jean Pelletier  
Chancelier  
Diocèse de Québec

Re: Vos propos sur les ondes de Radio Galilée, le 17 septembre 2007, à l'endroit de l'Armée de Marie et de sa fondatrice, Marie-Paule Giguère

Monseigneur,

Sur les ondes de Radio Galilée, le 17 septembre 2007, dans une interview accordée à Yves Houde, vous avez tenu à l'endroit de l'Armée de Marie et de sa fondatrice, Marie-Paule Giguère, des propos diffamatoires et mensongers.

*Vous avez affirmé en ondes: «Les personnes qui sous le coup d'une crainte grave ne sont pas excommuniées... Je parlais tantôt des personnes qui ont donné toute leur fortune à l'Armée de Marie et qui, là vraiment, elles logent là, mais elles n'ont plus nulle part à aller. S'ils voulaient sortir, ils ne pourraient pas, ils se retrouveraient dans le chemin. Ces personnes-là ne sont pas excommuniées parce qu'il y a des conditions impossibles.»*

Pourriez-vous nommer au moins une seule personne qui serait dans cette situation? Quant à nous, nous n'en connaissons aucune.

Pour cette affirmation et pour vos autres propos mensongers qui causent un grave préjudice tant à l'Armée de Marie qu'à sa fondatrice (et qui sont relevés dans les lettres ci-jointes), vous seriez passible de poursuites au civil.

Mais sur le plan ecclésial, Monseigneur, vos propos qui salissent ainsi la réputation d'une Oeuvre et d'une personne, et qui sont un manquement flagrant à la vérité, à la charité et à la justice, sont encore plus graves et sont indignes d'un représentant de l'Église.

Le Pape Benoît XVI insiste tant sur la nécessité de faire la vérité. Osez-vous la rétablir, Monseigneur, et faire la rectification qui s'impose?

Monseigneur Pelletier, vous êtes par la présente formellement mis en demeure de vous rétracter à la suite des propos mensongers que vous avez tenus à l'endroit de l'Armée de Marie et de sa fondatrice – sans détenir de preuve des graves accusations que vous avez portées.

Il serait nécessaire d'agir en conséquence.



Père Éric Roy  
Supérieur général des Fils de Marie

Copie à: M. Yves Houde, animateur  
M. l'abbé Denis Veilleux, directeur général et directeur de la programmation de  
Radio Galilée  
et à qui de droit